FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE
Section de Seine Maritime
Immeuble Jules Ferry Rue de l'Enseigne Renaud 76000 Rouen
Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr

# Nous exigeons l'abandon du questionnaire VSS : Rassemblement devant la DSDEN mercredi 25 novembre à 14h !

## Nous sommes toutes et tous concernés

Le décret relatif à la mise en œuvre du « Questionnaire violences sexistes et sexuelles » vient d'être publié.

Pour la FNEC FP FO, la lutte à tous les niveaux contre les violences sexistes et sexuelles doit être une priorité et cela n'est possible que si les personnels compétents ont les moyens le faire. Or, le ministère n'a jamais envisagé de recruter massivement ces personnels pour recueillir la parole des élèves.

A l'inverse, ces questionnaires auront des conséquences et des effets contre-productifs pour les élèves. A travers la mise en place d'une unique occasion annuelle de faire des confidences via un questionnaire, il fait peser sur l'enfant la responsabilité des révélations, il impose aux personnels de devoir gérer les éventuelles révélations vis-à-vis de camarades d'un élève susceptibles de voir ses réponses, il les contraint aussi à devoir assumer une mise à l'écart en cas de dispense, il annonce une forme de confidentialité tout en faisant passer ce questionnaire en classe entière …

Pour toutes ces raisons, bon nombre de personnels refusent de participer à leur mise en œuvre.

## Nous revendiquons :

- L'**abandon des questionnaires VSS** et le retrait du décret n° 2026-954 du 14 octobre 2026
- **Aucune sanction** pour les personnels qui refusent leur mise en œuvre
- Le **recrutement massif** de médecins scolaires, assistants sociaux, PsyEN et infirmiers scolaires pour accueillir la parole des enfants et assurer les suites des révélations
- Le **respect des missions** des professionnels, de leur **cadre déontologique** et de leurs **statuts**

**Rassemblement et demande d'audience :**

**Mercredi 25 novembre à 14h devant la DSDEN de ROUEN**